



Formation "Je Deviens Entrepreneur"

Du 24 septembre au 2 octobre 2018

"Adie MicroBusiness" : lancement du premier centre de formation gratuit pour micro-entrepreneurs de l'Adie à Mayotte

À Mayotte, 800 à 900 nouvelles entreprises, en majorité des micro-entreprises, sont créées chaque année dont près de la moitié sont financées et accompagnées par l'Adie ; association reconnue d'utilité publique qui aide les personnes éloignées de l'emploi et n'ayant pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise grâce au microcrédit dont le montant peut atteindre jusqu'à 15 000 euros. Pour faire face au manque de qualification, d'information et d'accompagnement d'une partie des créateurs d'entreprise, aux freins dans la réalisation de leurs démarches administratives et de gestion, et pour favoriser le développement de leur activité : l'Adie s'engage à renforcer ses services de formation et d'accompagnement aux porteurs de projets et chefs d'entreprise.

35 heures de formation gratuite et certifiante

Avec le soutien de la Préfecture de Mayotte, du CGET, de l'Agence Française de Développement, du groupe Caisse des Dépôts et de la Fondation d'Entreprise Chanel, l'Adie ouvre le centre de formation Adie MicroBusiness par le lancement de la formation gratuite et certifiante « Je deviens Entrepreneur ».

Une formation validée par une certification professionnelle, pour finaliser son projet de création d'entreprise et être accompagné à :

- **Se représenter comme chef d'entreprise**
- **Définir sa stratégie commerciale**
- **Construire ses prévisions financières**
- **Choisir le statut juridique adapté à sa situation et son projet.**

Chaque module de formation privilégie l'utilisation de techniques d'animation et de support variés (vidéos, quizz, jeux, ateliers) et une interactivité forte entre les participants.

Cette formation s'adresse à toute personne ayant un projet de création d'entreprise déjà identifié, sans aucune exigence de formation ou d'expérience professionnelle préalable, et adapté à tout type d'activité (commerce, artisanat, services, conseil, BTP, agriculture, pêche, activités artistiques, etc.).

Le parcours de formation proposé a pour objectif de restaurer le pouvoir d'agir des créateurs d'entreprise, de les guider vers une meilleure appréhension de l'acte d'entreprendre, et de leur donner des outils concrets pour piloter leurs activités. Ce dispositif d'accompagnement et de formation vise à renforcer les services déjà déployés par l'Adie à Mayotte et à les

diversifier, pour accroître l'impact des actions de l'association sur le territoire. En plus des services déployés par les équipes salariées et bénévoles de l'association, l'Adie entend mener des actions communes avec son réseau de partenaires, acteurs de la création d'entreprise à Mayotte.



La première session « Je Deviens Entrepreneur » se tiendra du 24 septembre au 2 octobre 2018 à l'agence Adie de Mamoudzou. Le nombre de place étant limité, l'Adie invite les personnes intéressées à s'inscrire au 0269 61 00 00 au plus tard le 10 septembre 2018.

A propos de l'Adie

Chaque semaine, le microcrédit accompagné de l'Adie permet à Mayotte la création de 21 nouveaux emplois. En 20 ans, l'Adie a octroyé plus de 10 000 microcrédits pour un montant de plus de 49 millions d'euros injectés dans l'économie locale. Avec un taux de pérennité des microentreprises mahoraises de 80% à 2 ans, les entreprises soutenues par l'Adie réussissent mieux que les autres entreprises. Le microcrédit est également une solution durable de retour à l'emploi. Le taux d'insertion des personnes financées après deux ans est de 84%.

À Mayotte, l'Adie est soutenue pour son fonctionnement, par le Fonds Social Européen, le FEDER, la Préfecture de Mayotte, le Conseil Départemental, l'Agence française de développement, la Caisse des Dépôts, la Communauté de Communes de Petite Terre, et les Communes de Mamoudzou et de Koungou.

CONTACT PRESSE